

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 25 février 2026

Extrait du registre des délibérations

n°2026-02-25-11

Date de la convocation

19/02/2026

Convoqués : 23

Présents : 13

Représentés : 3

Absents : 7

L'an deux mil vingt-six, le 25 février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Pascale GIRARD, Vincent DAINE, Annie COCHET, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Gérard LEROY, Céline TAMPIGNY, Maryse-Corinne ROSE

Étaient représentés : Sonia DOUAY par Christine BOURDELLE-PATRICE, Frédéric PINOIT par Céline TAMPIGNY, Edith DELBEY par Jean-Noël LECOINTE,

Étaient absents excusés : Anne-Marie LATEUR, Sébastien VILLAIN, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article 331-1 du code de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

OBJET :

**Administration
générale**

Il appartient donc au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs, afin de nommer les agents pouvant être promus au titre de l'avancement de grade.

En 2026, un agent des services techniques et un agent des services administratifs sont promouvables.

Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet étant vacant, il convient de créer uniquement un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

**Tableau des effectifs au
1^{er} juin 20206**

-

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- De créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2026.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

